

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE COURCOURY**

Séance du 02 février 2021

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 15

Qui ont pris part à la délibération : 15

Date de Convocation : 29/01/2021

L'An deux mille vingt et un, le deux février, à 19h30, les membres du Conseil Municipal de Courcoury, se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L.2121-10 L.2121-11 et L2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : Lucie AUTANT, Françoise BARBAUD, Kim BARON-BRUMAUD, Éric BIGOT, Alain BOISSINOT, Sylvie DANTEC, Jackie DEGUIL, Astrid JOLIBOIS, Jean-Yves NEAU, Christian ROBERT, Geneviève VILPASTEUR, Jimmy VOISIN, Jean-Michel MELLIER Cécilia DECLETY

Etaient absents excusés : Liliane GILLARD a donné pouvoir à Françoise BARBAUD

Cécilia DECLETY est nommée secrétaire de séance

La séance est ouverte à 19h30

Monsieur le Maire fait lecture à l'assemblée du compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 17 décembre 2020. Aucune remarque n'est faite, le compte rendu est approuvé

Demande de subvention – DETR – Aménagement d'une aire de jeux aux abords de l'école publique

Sur l'espace public qui jouxte l'école et la bibliothèque, il convient d'aménager une aire de jeux afin de permettre aux enfants de pouvoir s'exercer à des activités physiques et sportives. La municipalité envisage d'installer des modules/structures de jeux répondant aux normes européennes de sécurité en vigueur et prenant en compte le handicap des enfants dans leur conception. Il propose de solliciter les services de l'Etat pour l'attribution de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) afin de contribuer aux charges liées à ces acquisitions, dont le plan de financement se présente à ce jour, comme suit :

Montant total du projet : 20 223 .01 € HT
Sollicitation : Etat (DETR) : 25% soit 5 055.75 €
Autofinancement : 15 167.26 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à demander cette aide financière et à signer tous les documents qui s'y rattachent.

Pour, à l'unanimité

Demande de subvention – Conseil départemental 17– Aménagement d'une aire de jeux aux abords de l'école publique

Dans l'espace public qui jouxte l'école et la bibliothèque, il convient d'aménager une aire de jeux afin de permettre aux enfants de pouvoir s'exercer à des activités physiques et sportives. La municipalité envisage d'installer des modules/structures de jeux répondant aux normes européennes de sécurité en vigueur et prenant en compte le handicap des enfants dans leur conception. Il propose de solliciter les services de l'Etat pour l'attribution de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) afin de contribuer aux charges liées à ces travaux, dont le plan de financement se présente à ce jour, comme suit :

Montant total du projet : 20 223.01€ HT
Sollicitation : CD 17 : 40% soit 8 089.204 €
Autofinancement : 12 133.806 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à demander cette aide financière et à signer tous les documents qui s'y rattachent.

Pour, à l'unanimité

Demande de subvention – DSIL « Grandes Priorités » – Travaux d'isolation - mise hors d'air – logement ancienne discothèque

La commune de Courcoury possède un bâtiment réhabilité actuellement hors d'eau. Il convient, dans le cadre de la revitalisation du patrimoine communal, de réaliser l'isolation thermique sur ce bâtiment.

Les élus de la commune de Courcoury souhaitent poursuivre ces travaux pour la mise à disposition d'un logement à loyer libre.

Le Maire expose au Conseil la nécessité d'effectuer des travaux d'isolation thermique. Il propose de solliciter les services de l'Etat pour l'attribution de la DSIL « Grandes priorités » (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), afin de contribuer aux charges liées à ces travaux, dont le plan de financement se présente à ce jour, comme suit :

Montant total du projet : 29 004.74 € HT

Sollicitation : Etat (DSIL) : 25% soit 7 251.185 €

Autofinancement : 21 752.89 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à demander cette aide financière et à signer tous les documents qui s'y rattachent.

Pour, à l'unanimité

Demande de subvention – CD 17 – Travaux d'isolation - mise hors d'air – logement ancienne discothèque

La commune de Courcoury possède un bâtiment réhabilité actuellement hors d'eau. Il convient, dans le cadre de la revitalisation du patrimoine communal, de réaliser l'isolation thermique sur ce bâtiment.

Les élus de la commune de Courcoury souhaitent poursuivre ces travaux pour la mise à disposition d'un logement à loyer libre

Le Maire expose au Conseil la nécessité d'effectuer des travaux d'isolation thermique. Il propose de solliciter le Conseil Départemental de la Charente maritime afin de contribuer aux charges liées à ces travaux, dont le plan de financement se présente à ce jour comme suit :

Montant total du projet : 29 004.74 € HT

Sollicitation : Conseil départemental 17 : 40% soit 11 601.896 €

Autofinancement : 17 408.844 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à demander cette aide financière et à signer tous les documents qui s'y rattachent.

Pour, à l'unanimité

Demande de subvention – DSIL Exceptionnelle « Plan de Relance » – Chauffage de l'ensemble des bâtiments communaux par recours à la Géothermie

Suite à l'étude préalable multi-énergies du service Energie de l'Agence Territoriale de Jonzac, la municipalité a opté pour le recours à la géothermie pour couvrir les besoins en chauffage et en rafraîchissement de la Maison de la Seugne, dans un premier temps, et les autres bâtiments communaux voisins, dans un second temps, en créant une boucle géothermique tempérée.

Par conséquent, il est recommandé de réfléchir le projet dans son ensemble.

Toutefois, des financements sont nécessaires pour que cette solution énergétique devance plus rapidement la solution de référence fossile.

Le Maire expose au Conseil la nécessité d'effectuer des travaux pour améliorer les performances énergétiques et ainsi réduire les consommations en recourant aux énergies renouvelables locales. Il propose de solliciter les services de l'Etat pour l'attribution de la DSIL Exceptionnelle « Plan de Relance » (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), afin de

contribuer aux charges liées à ces travaux, dont le plan de financement se présente à ce jour, comme suit :

Montant total du projet : 438 200€ HT
Sollicitation : Etat (DSIL) : 50% soit 219 100 €
Autofinancement : 219 100 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à demander cette aide financière et à signer tous les documents qui s'y rattachent.

Pour, à l'unanimité

Questions diverses

- Information INSEE concernant le recensement de la population : 704 hab
- Décision du maire 2020/1 : déclaration infructueuse de la consultation concernant la création d'un doublet géothermique au crétacé supérieur par l'entreprise PEROT
- Lettre remerciement corcosse amitié
- Point conseil d'école : inquiétude des élus face à la baisse d'effectifs prévue pour la rentrée2021.

La séance est levée à 21h30